

Critères minimaux de recevabilité d'un dossier d'Habilitation Universitaire en Génie Mécanique de l'ENSIT EDST-CHU-GM(*)

Le candidat doit satisfaire les conditions suivantes :

C1) Avoir au moins 3 articles publiés dans des journaux indexés dans Web of Science ou scopus.

Au moins deux articles doivent être publiés dans des journaux impactés dans Clarivate.

Le candidat doit être premier auteur dans au moins deux articles dont au moins un à facteur d'impact dans Clarivate.

C2) Les articles présentés doivent porter exclusivement sur des travaux effectués après l'obtention du grade de Maître-assistant et se rapportant aux axes de recherche du candidat.

C3) Le candidat doit avoir au moins quatre (4) ans d'ancienneté dans le poste de Maître assistant.

C4) Avoir encadré au moins deux mastères de recherches soutenus.

C5) L'appartenance du candidat à une structure de recherche est obligatoire.

C6) Le candidat doit déposer deux rapports :

- Le premier est le rapport de synthèse de l'ensemble des activités de recherche.
- Le deuxième est le rapport des activités pédagogiques et d'encadrement.

C7) Le taux de plagiat des travaux d'habilitation (Rapport de synthèse et rapport des activités pédagogiques et d'encadrement) doit être inférieur à 15 % pour la bibliographie (ou état de l'art) et 5% pour le reste.

Le test de plagiat sera effectué avec le logiciel adopté par l'université de Tunis, et vérifié exclusivement par le directeur de l'Ecole Doctorale de l'ENSIT. La version numérique originale (Doc ou Latex) doit être présentée à l'Ecole Doctorale de l'ENSIT pour effectuer cette vérification.

Pièces à fournir pour le dossier d'Habilitation Universitaire en Génie Mécanique de l'ENSIT ()**

Le dossier de recevabilité de l'Habilitation Universitaire doit contenir les documents suivants :

(P1) Un formulaire administratif de dépôt d'une habilitation universitaire,

(P2) Un CV détaillé,

(P3) Une liste des publications scientifiques et de la production pédagogique,

(P4) Une liste des candidats et des travaux encadrés, Co-encadrés ou ayant participé,

(P5) Un formulaire de dépôt de dossier avec les références complètes de toutes les publications scientifiques (nature de la publication, Journal, année, pages, titre, auteurs, facteur d'impact, DOI, etc) signé par le candidat,

(P6) Un exemplaire du rapport de synthèse des travaux scientifiques,

(P7) Un exemplaire du rapport de synthèse des activités scientifiques et pédagogiques,

(P8) Un recueil des publications,

(P9) Un dossier pédagogique contenant toutes les productions pédagogiques (cours, photocopiés, fascicules de TP, livres...),

(P10) Un dossier comportant toutes les pièces justificatives des activités scientifiques et pédagogique du candidat,

(P11) Trois CDs contenant tout le dossier en version numérique.

(*) Les nouveaux critères rentrent en vigueur à partir de la session de Janvier 2022, toutefois les anciens critères restent applicables uniquement pour la session de Janvier 2022 et ne seront plus considérés par la suite.

(**) La qualité de l'organisation du dossier déposé sera prise en compte lors de l'évaluation.